

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML
UFI : YKA6-D09K-8007-V4UJ

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz France Professional SASU
Route de l'Orme des Merisiers
91190 Saint-Aubin
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:
P260 Ne pas respirer les aérosols.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

P337 + P313

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Elimination:
P501

Éliminer le récipient dans la collecte des matières recyclables uniquement s'il est entièrement vide.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Marquage dans la concentration d'utilisation

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5 203-961-6 603-096-00-8 01-2119475104-44	Eye Irrit. 2; H319	>= 5 - < 10
1-phénoxypropane-2-ol	770-35-4 212-222-7 01-2119486566-23	Eye Irrit. 2; H319	>= 5 - < 10
2,2'-méthyliminodéthanol	105-59-9 203-312-7 603-079-00-5 01-2119488970-24	Eye Irrit. 2; H319	>= 3 - < 5
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	68515-73-1 500-220-1 01-2119488530-36	Eye Dam. 1; H318 Limite de concentration spécifique	>= 1 - < 3

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

		Eye Dam. 1; H318 > 10 % Eye Irrit. 2; H319 10 %	
sulfate de sodium et d'octyle	142-31-4 205-535-5 01-2119966154-35		>= 1 - < 3

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.
- Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination". Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Non attribuée	TWA	10 ppm 67,5 mg/m3	2006/15/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		STEL	15 ppm 101,2 mg/m3	2006/15/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		VME	10 ppm 67,5 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives			
		VLCT (VLE)	15 ppm 101,2 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	67,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	101,2 mg/m3

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	83 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	40,5 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	40,5 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	60,7 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	50 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	5 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	6,25 mg/kg p.c./jour
1-phénoxypropane-2-ol	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	42 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	25,7 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	21 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	3,65 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets systémiques	12,7 mg/m3
2,2'-methyliminodiethanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	7,9 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	5,6 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,4 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,67 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,13 mg/kg
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	595000 mg/kg

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	420 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	357000 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	124 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	35,7 mg/kg
N,N-bis(carboxylatométhyl)-L-glutamate de tétrasodium	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	55 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	55 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	15000 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	7,3 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	7500 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,8 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,5 mg/kg
octylsulfate de sodium	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4060 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	285 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2440 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	85 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	24 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartment de l'Environnement	Valeur
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Eau douce	1,1 mg/l

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

	Eau de mer	0,11 mg/l
	Sédiment d'eau douce	4,4 mg/kg
	Sédiment marin	0,44 mg/kg
	Sol	0,32 mg/kg
	STP	200 mg/l
	intermittent release	11 mg/l
1-phénoxypropane-2-ol	Eau douce	0,1 mg/l
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,38 mg/kg
	Sédiment marin	0,038 mg/kg
	Sol	0,02 mg/kg
	STP	10 mg/l
	intermittent release	1 mg/l
2,2'-methyliminodiethanol	Eau douce	1 mg/l
	Eau de mer	0,0045 mg/l
	Eau douce	0,278 mg/l
	Eau de mer	0,0278 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1 mg/l
	Sédiment d'eau douce	2,17 mg/kg
	Sédiment marin	0,217 mg/kg
	Sol	0,27 mg/kg
	STP	10 mg/l
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	Eau douce	0,176 mg/l
	Eau de mer	0,0176 mg/l
	intermittent release	0,27 mg/l
	STP	560 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,516 mg/kg

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

	Sédiment marin	0,152 mg/kg
	Sol	0,654 mg/kg
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	111,11 mg/kg
N,N-bis(carboxylatométhyl)-L-glutamate de tétrasodium	Eau douce	> 2 mg/l
	Eau de mer	> 0,2 mg/l
	intermittent release	> 1 mg/l
	STP	> 41,2 mg/l
	Oral(e)	67 mg/kg
octylsulfate de sodium	Eau douce	0,1357 mg/l
	Eau de mer	0,01357 mg/l
	STP	1,35 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,5 mg/kg
	Sédiment marin	0,15 mg/kg
	Sol	0,22 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : En cas de risque d'éclaboussures, porter:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: liquide
Couleur	: bleu
Odeur	: odorisé
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
pH	: env. 10,1, 100 % à 20 °C
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,030 g/cm ³ à 20 °C

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

Densité relative : Donnée non disponible
Densité de vapeur relative : Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Indice de réfraction : 1,361

Taux d'évaporation : Donnée non disponible
Vitesse de combustion : Donnée non disponible
Propriétés explosives : Donnée non disponible
Propriétés comburantes : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.
Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.
Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.
Toxicité aiguë : Pas classé(e)

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

Composants:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

112-34-5:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 oral (Rat, mâle): 2.410 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 29 ppm Durée d'exposition: 2 h Atmosphère de test: poussières/brouillard
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 dermal (Lapin, mâle): 2.764 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): 5,4 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

2,2'-méthyliminodidéthanol

105-59-9:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): 4.680 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 DL50 (Lapin): 5.990 mg/kg

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	(Lapin): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 423
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Composants:

2,2'-méthyliminodidéthanol

105-59-9:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritation légère de la peau

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Résultat : Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Produit:

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

112-34-5:

Résultat : Irritation modérée des yeux

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Résultat : Irritation des yeux

2,2'-méthyliminodidéthanol

105-59-9:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritant pour les yeux.

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Résultat	:	Provoque de graves lésions des yeux.
----------	---	--------------------------------------

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Remarques	:	Donnée non disponible
-----------	---	-----------------------

Composants:

2,2'-méthyliminodéthanol

105-59-9:

Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Pas classé(e)
--	---	---------------

Composants:

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: Test de Ames Méthode: OCDE ligne directrice 471 Résultat: négatif
-----------------------	---	---

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Cancérogénicité	:	Pas classé(e)
-----------------	---	---------------

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	488 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Méthode	:	OCDE ligne directrice 408

Espèce	:	Rat
LOAEL	:	1016 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Méthode	:	OCDE ligne directrice 408

Espèce	:	Souris
NOAEL	:	400 mg/kg
Voie d'application	:	Dermale
Méthode	:	OCDE ligne directrice 411

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2-(2-butoxyethoxy)ethanol

112-34-5:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1.300 mg/l Durée d'exposition: 96 h CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): > 100 mg/l
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2.850 mg/l Durée d'exposition: 24 h Méthode: DIN 38412 CE50 (Daphnia magna Straus (Daphnie géante Straus)): > 1.101 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	: EC10 (Bactérie): 1.170 mg/l Durée d'exposition: 16 h EC10 (boue activée): > 1.995 mg/l Durée d'exposition: 30 mn Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209 CE50 (boue activée): > 1.995 mg/l Durée d'exposition: 3 h Type de Test: Inhibition de la respiration

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): > 220 - 460 mg/l Durée d'exposition: 96 h CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 280 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 370 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 74,5 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les	: CE50 (Bactérie): > 1.000 mg/l

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

microorganismes

Durée d'exposition: 17 h

2,2'-methyliminodiethanol

105-59-9:

Toxicité pour les poissons : (Leuciscus idus (Ide mélanote)): 1.466 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia magna (Grande daphnie)): 233 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 6,25 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : EC20 (boue activée): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 0,5 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 100,81 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 1,8 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,0 mg/l

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Scenedesmus subspicatus): 27,22 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

octylsulfate de sodium

142-31-4:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 : > 100 mg/l

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 511 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : CE0 : > 100 mg/l

Toxicité pour les poissons : Concentration minimale avec effet observé: > 1,357 mg/l

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

(Toxicité chronique)	Durée d'exposition: 42 d Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 1,4 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité	: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
------------------	--

Composants:

2-(2-butoxyethoxy)ethanol

112-34-5:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 76 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 D
	Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: 90 - 100 % Durée d'exposition: 8 d Méthode: OECD 302 B
	Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: 90 - 100 % Durée d'exposition: 14 d Méthode: OECD 301 E
	Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: env. 85 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 C

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Biodégradabilité	: Biodégradation: 72 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 F
------------------	---

2,2'-methyliminodiethanol

105-59-9:

Biodégradabilité	: Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: 96 % Durée d'exposition: 18 d Méthode: OECD 301 A
------------------	---

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Biodégradabilité	: Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: 100 %
------------------	---

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 E

octylsulfate de sodium

142-31-4:

Biodégradabilité : Biodégradation: 98,2 %
Remarques: Devrait être biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

2-(2-butoxyethoxy)ethanol

112-34-5:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 2

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,56

1-phénoxypropane-2-ol

770-35-4:

Bioaccumulation : Remarques: En raison du coefficient de partage n-octanol/eau, on ne peut s'attendre à une accumulation dans l'organisme.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

2-(2-butoxyethoxy)ethanol

112-34-5:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: env. 50
Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. En accord avec les réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	: Ne jeter que les emballages entièrement vides dans les containers spéciaux. Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Code des déchets	Le code européen des déchets 20 01 29* Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR
Marchandise non dangereuse
IMDG
Marchandise non dangereuse
IATA
Marchandise non dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR
Marchandise non dangereuse
IMDG
Marchandise non dangereuse
IATA
Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Marchandise non dangereuse
IMDG
Marchandise non dangereuse
IATA
Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Marchandise non dangereuse
IMDG
Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 pour Conditions de restriction

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : 112-34-5

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : 112-34-5
105-59-9
77-92-9
78-70-6
5392-40-5
Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 pour Conditions de restriction

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau). Mise à jour: Affections provoquées par le chlorure de sodium dans les mines de sel et leurs dépendances. Mise à jour: Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles et aux émissions de l'élevage (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 0,01 %

Conformément au règlement relatif aux détergents CE : <5% agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques, parfums

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

648/2004

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

- H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Texte complet pour autres abréviations

- Eye Dam. : Lésions oculaires graves
Eye Irrit. : Irritation oculaire
2006/15/EC : Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2006/15/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures
2006/15/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Eye Irrit. 2

H319

Procédure de classification:

Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



TANEX PERFORMA Q&E 6 X 325 ML

WM 1213672

Numéro de commande: 0713672

Version 13.0

Date de révision 15.07.2026

Date d'impression 16.07.2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR

500000004320